

Circulaire de Rentrée - LP BCT

Communication

Organigramme

Chef d'établissement	Richard FETRE
Directrice Adjointe	Mélanie DEBRUE
CPE	Thomas PARENT
DDFPT	Sébastien BOUTONNE

Ecole directe & ProNote

Les informations pédagogiques passeront par l'appli **ProNote**.

**Nouveauté
rentrée 2023**

Vous pourrez y suivre les résultats scolaires, les absences, le cahier de texte ainsi que les devoirs de votre enfant. Les enfants auront leurs codes par leur professeur principal. Vous aurez accès aux emplois du temps en temps réel. Attention, les 2 codes ne donnent pas accès aux mêmes droits. Il est important de consulter son propre profil, famille ou élève.

Ecole directe restera l'application informatique de communication entre les parents et l'administration de l'établissement.

Contacts

Standard	03 27 53 60 30
Absences	03 27 53 60 35
Comptabilité	03 27 53 60 34
Bourses / transport	03 27 53 62 78

📄 157 rue de l'Hôtel de ville
BP 20069
59620 AULNOYE-AYMERIES
✉ « directionj.arc@inst-jasc.fr »

Notre site Internet : « www.institutionsaintejeannedarc.fr »

Réseaux sociaux

Il n'y a pas d'information officielle sur les réseaux sociaux mais vous y trouverez la vie de l'établissement avec des photos des voyages, interventions et actions diverses, la pastorale

Suivez-



nous sur Facebook et Instagram

Pastorale

L'institution sainte Jeanne d'Arc est une institution catholique. La communauté éducative qu'elle rassemble forme en quelque sorte une communauté chrétienne animée par l'Évangile.

La pastorale au sein de l'établissement correspond aux valeurs de l'Église Catholique dans le respect de la liberté d'opinion de chacun.

Les élèves de 6ème et 5ème ont une heure de pastorale obligatoire dans leur emploi du temps. Les élèves de lycée et les étudiants de BTS se voient proposer des temps d'échange lors de repas un jeudi midi par mois. Ces moments de réflexion se font autour de thèmes choisis au préalable par les jeunes.

Ces moments de partage sont animés par l'animatrice en pastorale du lycée ainsi que par des professeurs bénévoles et le prêtre référent de l'établissement.

De manière ponctuelle, les élèves sont sensibilisés au partage grâce à des actions caritatives, à la foi par des célébrations, à l'espérance à l'occasion de témoignages.

Autour de l'animatrice en pastorale, une équipe de membres du personnel de l'institution sous la direction du chef d'établissement se réunit régulièrement afin d'offrir une pastorale en adéquation avec nos jeunes et les besoins de notre temps.

Règlement et Horaires

Entrées et Sorties

Les lycéens devront présenter leur carte de self pour pouvoir entrer ou sortir de l'établissement.

Absences

La présence des élèves est vérifiée à chaque heure et toute absence donne lieu à un SMS. En cas d'absence de cours dans l'emploi du temps, les élèves vont en études ou au CDI.

Merci de prévenir la vie scolaire avant 9h en cas d'absence. (03.27.53.60.35)

Horaire des cours

8h10-9h05	13h00-13h55
9h05-10h00	13h55-14h50
10h00-10h15 récréation	14h50-15h45
10h15-11h10	15h45-16h00 récréation
11h10-12h05	16h00-16h55
12h05-13h00	16h55-17h50

Protocole sanitaire

L'établissement respecte le protocole sanitaire en vigueur. Les élèves ne le suivant pas seront sanctionnés.

Règlement et Sanction

Le lycée fait partie d'une institution aux objectifs éducatifs bien déterminés qui exigent pour être atteints le respect de certaines règles.

Le règlement, signé par l'élève et la famille lors de l'inscription, prévoit une échelle de sanctions positives et négatives.

Le principe est d'encourager les comportements positifs (satisfecit, encouragements, félicitations) et d'obtenir un changement des attitudes négatives (travaux supplémentaires, avertissements, retenues, conseil éducatif, conseil de discipline).

Les sections professionnelles disposent d'une charte spécifique, signée en début d'année.

Tenues

Une tenue correcte et respectueuse d'autrui est demandée à chacun, de même qu'une conduite décente ; aussi bien à l'intérieur qu'aux abords du lycée.

Dans les buts que l'établissement poursuit, la tenue vestimentaire constitue un aspect non négligeable. Les élèves doivent veiller à porter une tenue propre, correcte, discrète, et toujours adaptée aux enseignements, notamment professionnels.

Pour ces motifs, les jeans à trous, shorts, piercing visibles, couvre-chefs, ... ne sont pas acceptés. Les survêtements sont strictement réservés aux cours d'EPS.

Certaines sections peuvent imposer pour certains cours ou toute la semaine des tenues spécifiques en lien avec celles-ci (voir règlement de la section à signer par l'élève ou l'étudiant)

Le cas échéant, les parents devront venir rechercher l'élève pour se changer.

Internat

Si votre enfant est interne, vous trouverez ci-joint le trousseau à avoir dès la rentrée, ainsi que le règlement de l'internat.

L'A.P.E.L.

L'Association des **Parents d'Elèves** de l'Enseignement Libre (A.P.E.L.) est une instance de l'établissement qui en cas de besoin est à votre disposition sur rendez-vous. A cet effet une boîte aux lettres leur est attribué au secrétariat.

L'APEL vous représente au sein de l'institution et s'implique dans la vie de l'établissement à travers plusieurs actions (Fournitures Scolaires, Manuels Scolaires, Aide aux voyages, Marché de Noël, Fête du collège, ...). Vous pouvez adhérer à cette association. **(Annexe 1)**

Fournitures Scolaires

Vous trouverez ci-joint la liste des fournitures pour la rentrée. **(Annexe 2)**

Manuels Scolaires

Pour les cahiers de Travaux Dirigés, nous regroupons les achats afin d'avoir les mêmes collections pour tous les élèves. (**Annexe 3**)

Pour les 2de pro, vous trouverez les bons de commande pour les livres et la mallette professionnelle.

Nouveauté rentrée 2023 : Les élèves de 2de pro seront équipés de Chromebook. Vous trouverez en PJ le contrat de location et les documents à signer

Carte génération Hauts de France

Gratuite et réservée aux lycéens et apprentis des Hauts-de-France, la carte Génération #HDF ouvre droit à de nombreuses aides pour l'acquisition des manuels scolaires et des équipements nécessaires à la scolarité ou l'apprentissage.

Pour commander vos cartes « Gestion # HDF » vous devez vous connecter sur le site : <http://generation.hautsdefrance.fr>

Attention, les élèves déjà inscrits au **lycée** Jeanne d'Arc l'année scolaire 2022-2023 n'ont pas besoin de faire cette démarche.

LES P.F.M.P.

(Périodes de Formation en Milieu Professionnel)

Afin de bien préparer les élèves à la réalité du monde professionnel qui les attend, l'année scolaire comporte des périodes en entreprise. Elles donnent lieu à une évaluation en vue de l'attribution du diplôme.

2^{nde} Pro :

PFMP 1 : du 05/02/2024 au 24/02/2024

PFMP 2 : du 03/06/2024 au 29/06/2024

1^{ère} Pro :

PFMP 3 : du 27/11/2023 au 23/12/2023

PFMP 4 : du 03/06/2024 au 29/06/2024

Terminale Pro :

PFMP 5 : du 25/09/2023 au 21/10/2023

PFMP 6 : du 11/03/2024 au 05/04/2024

RENTREE 2023:

Lundi 4 Septembre 2023

Votre enfant entre dans l'une de nos sections de lycée professionnel. Afin de l'accueillir dans les meilleures conditions, nous vous invitons, vous parents, à participer à sa réunion de rentrée. Nous vous y présenterons les spécificités de la section choisie et vous y rencontrerez l'équipe pédagogique.

2nde Pro Métiers de l'alimentation	9H	Rentrée des pensionnaires
	10H	Réunion de rentrée (présence possible des parents) Prise en charge par le professeur principal et l'ensemble de
	10H15	l'équipe pédagogique (présence possible des parents jusqu'à 11H30)
	12H00	Pause du midi
	13H00	Début de l'intégration
	16H55	Fin des cours
1^{ère} + Tle BCT	14H30	Rentrée des pensionnaires
	15H	Réunion de rentrée
	15H	Prise en charge par le professeur principal
	16H55	Fin des cours

INFO : BOURSES

- ❖ Pour les nouveaux élèves entrant en lycée dans notre établissement, la demande de bourses doit être faite à l'établissement d'origine avant le 5 juillet 2023. Après cette date, vous pouvez prendre contact avec le Secrétariat du Lycée Jeanne d'Arc.

- ❖ Pour les élèves boursiers arrivant au Lycée Jeanne d'Arc, le transfert de bourse doit être fait à l'établissement d'origine. Vous devez ramener les papiers complétés à cet établissement qui effectue le transfert à l'Inspection Académique.

- ❖ Les lycéens boursiers (scolarisés au Lycée Jeanne d'Arc) durant l'année scolaire 2022/2023 et poursuivant leur scolarité dans notre établissement recevront des documents par voie postale soit au mois d'août ou en septembre.

- ❖ Pour nos collégiens (6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème}) qui continuent leur scolarité, il faut obligatoirement refaire la demande ; Les documents seront disponibles sur ECOLE DIRECTE en septembre.

- ❖ En cas de changement de situation (décès, chômage, naissance, baisse importante de revenus), un dossier de « Vérification de Ressources » doit être retiré au secrétariat.

MEMO POUR LE TRANSPORT

- Année scolaire 2023/2024 -

- ❖ Pour tous les élèves scolarisés au lycée uniquement domiciliés **dans le Nord**, vous pouvez faire une demande sur le site :

nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr

ATTENTION

Pour tous les élèves domiciliés dans les communes suivantes :

❖ **Pour les élèves en Lycée :**

AIBES - ASSEVENT – AULNOYE AYMERIES - BACHANT – BEAUFORT -
BERLAIMONT — BERSILLIES – BETTIGNIES – BOUSIGNIES SUR ROC -
BOUSSIERES / SAMBRE – BOUSSOIS – CERFONTAINE – COLLERET –
COUSOLRE - ECLAIBES – ECUELIN - ELESMEs – FEIGNIES – FERRIERE LA
GRANDE – FERRIERE LA PETITE – GOGNIES CHAUSSEE - HARGNIES -
HAUTMONT – JEUMONT – LA LONGUEVILLE - LEVAL – LIMONT FONTAINE –
LOUVROIL – MARPENT – MAUBEUGE – MONCEAU ST WAAST – NEUF
MESNIL – NOYELLES SUR SAMBRE - OBRECHIES – PONT SUR SAMBRE-
QUIVELON - RECQUIGNIES – ROUSIES – SAINT REMY DU NORD –
SASSEGNIES – VIEUX MESNIL – VIEUX RENG – VILLERS SIRE NICOLE

❖ **Pour les élèves en Collège :**

AULNOYE AYMERIES - BACHANT – BEAUFORT – BERLAIMONT –
ECUELIN – JOLIMETZ – LE QUESNOY – LEVAL – MONCEAU ST WAAST –
NOYELLES / SAMBRE – PONT SUR SAMBRE – ST REMY CHAUSSEE – ST
REMY DU NORD - SASSEGNIES

Vous devez faire une demande sur le site :

<http://www.smtus.fr/Transport/GestionScolaire>

- ❖ Pour tous les élèves scolarisés au lycée uniquement domiciliés **dans le Pas-de-Calais**, vous pouvez faire une demande sur le site :

<https://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr>

FOURNITURES RENTREE 2023

Bac Pro BCT

POUR TOUS LES COURS : A vérifier pendant chaque vacances

- 1 clé USB 4GO
- 1 pochette feuillets mobiles grands carreaux
- 1 pochette copies doubles grands carreaux
- une trousse complète, comprenant :
 - stylos bleu, noir, rouge, vert
 - correcteur
 - crayon gris, gomme et taille crayons
 - tubes de colle
 - surligneurs
 - ciseaux
 - crayons de couleurs
 - règle graduée
 - agrafeuse

ANGLAIS : 1 cahier 96 pages (24x32) à grands carreaux

PSE : 1 porte vues 60 vues

MATHS-PHYSIQUE : Porte Vues 200 Vues - équerre - compas rapporteur - calculatrice : CASIO Graph35

GESTION : 1 cahier 96 pages (24x32) à grands carreaux

FRANCAIS : 1 cahier 96 pages (24x32) à grands carreaux

Des livres de littérature seront à acheter pendant l'année à la charge de l'élève

HISTOIRE –GEO - EMC : 1 cahier 96 pages (24x32) à grands carreaux

ARTS APPLIQUES : 1 classeur souple A4 + Pochettes perforées + 1 Pochette de papier dessin 180 Gr A4 (type CANSON) + Pochette Claque A4 + Feutre noir fin + Feutres de couleurs + Crayons 2H, HB 2B + 24 Crayons aquarellables de marque STAEDTLER de préférence + 1 boîte de pastels secs

EPS : 1 paire de basket style running avec semelles amortissantes – 1 pantalon de survêtement ou short ou legging – 1 T-Shirt de rechange – 1 Bouteille d'eau

ANNEXE 4
ACHAT DES CAHIERS DE TD
Année 2023-2024

Nom

Prénom

Classe

Achats des cahiers de travaux dirigés (distribution par le professeur principal dès le paiement)

Classes	Matières	Montant
1 Pro	PSE	17€
T Pro	PSE	17€

- En espèces
- Par chèque à l'ordre de l'OGEC JdA

Date :

Signature :